

Chargé d'affaires en diagnostics techniques des bâtiments

RNCP31983 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	230r
Formacode(s)	22486
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	21/12/2021

Certificateur(s)

UP N PRO · SIRET : 85163550800019

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

- o Réaliser les diagnostics techniques de bâtiment
- o Réaliser une veille technique, juridique et commerciale
- o Piloter une activité de diagnostic technique d'un bâtiment
- o Promouvoir et vendre les diagnostics techniques (relation client)
- o Gérer les matériels et équipements pour exercer son activité de diagnostiqueur
- o Respecter les exigences et règles liées à la Santé sécurité et au Code du travail
- o Etablir un chiffrage des coûts et un planning des travaux projetés dans le cadre d'un diagnostic d'activité

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les titulaires de la certification :

Présentent pédagogiquement et techniquement le contenu d'un dossier de diagnostic technique d'un bâtiment

Définit les acteurs impliqués dans une prestation de diagnostic technique d'un bâtiment collectif ou tertiaire

Maîtrisent les évolutions normatives, réglementaires, juridiques, administratives

Identifient les risques relatifs à son activité et les impacts en termes d'assurance

Argumentent et défend son chiffrage et son planning prévisionnel vis-à-vis de son donneur d'ordre

Vérifient régulièrement les évolutions technologiques qui impactent son métier et son matériel

Maîtrisent les règles élémentaires de sécurité dans l'exercice de son activité et celle de ses sous-traitants

Blocs de compétences

RNCP31983BC01 — Piloter et commercialiser une mission de diagnostics techniques

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences :

- Identifier et animer la relation avec les acteurs impliqués dans une prestation de diagnostic technique d'un bâtiment collectif ou tertiaire
- Maîtriser les règles élémentaires de sécurité dans l'exercice de son activité et celle de ses sous-traitants

- Surveiller la mise en application des exigences du Code du Travail et de la Santé Publique auprès de ses sous-traitants et partenaires
- Présenter le contenu d'une prestation à un client donneur d'ordre : reformuler la demande client, argumenter le prix et la prestation, lever les objections

Modalités d'évaluation :

Simulation, par jeu de rôle, d'un entretien de présentation avec un client professionnel.

Questions/Réponses avec le jury

Sanction :

La réussite aux épreuves de validation permet la délivrance d'une certification du bloc 3

RNCP31983BC02 — Réaliser des diagnostics techniques des bâtiments

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences :

- Identifier les caractéristiques du bâtiment à diagnostiquer
- Rechercher et analyser les risques de présence de pathologies et leurs origines et établir les préconisations nécessaires
- Dessiner des plans d'un bâtiment collectif ou tertiaire
- Comprendre et analyser les conclusions d'un rapport de repérage amiante et d'un rapport d'audit énergétique sur des bâtiments tertiaires ou collectifs
- Accompagner son donneur d'ordre pour la bonne prise en compte des conclusions du rapport et la mise en œuvre du plan d'action

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu (validation des acquis pendant la formation)

Présentation et soutenance d'un rapport de mission diagnostic technique global d'un bâtiment de type copropriété ou bâtiment tertiaire / industriel, que le candidat aura réalisé lors de sa formation (étude de cas).

Sanction :

La réussite aux épreuves de validation permet la délivrance d'une certification du bloc 1

RNCP31983BC03 — Elaborer une budgétisation et une gestion financière d'un projet

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences :

- Constituer le prix de la prestation et les conditions de réalisation
- Argumenter et défendre son chiffrage et son planning prévisionnel vis-à-vis de son donneur d'ordre
- Maîtriser les évolutions normatives, réglementaires, juridiques, administratives et leurs impacts financiers
- Identifier les risques relatifs à son activité et les impacts en termes d'assurance

Modalités d'évaluation :

Soutenance d'une étude de cas devant le jury

Sanction :

La réussite aux épreuves de validation permet la délivrance d'une certification du bloc 2

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Bâtiment
- Immobilier

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Diagnostiqueur immobilier
- Expert bâtiment

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

1 professionnel qualifié ou salarié indépendant (25%)

1 personne d'une structure conseil accompagnant les diagnostiqueurs dans leur exercice (25%)

Responsable pédagogique, représentant du cycle ou représentant des formateurs. (50%)

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 21/12/2021

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/31983/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	4
Montant total engagé	9 337 €
Coût moyen par dossier	2 334 €
Durée moyenne	67 h
Période	02/2021 – 11/2021
France compétences	89 %
Reste à charge titulaire	11 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.